



Le Saint-Siège

*Discours à l'Ambassadeur d'EGYPTE,
S. E M. Ahmad Ibrahim ADEL**

19 octobre 1984

1. C'est une joie pour moi de recevoir les Lettres accréditant votre Excellence comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Arabe d'Égypte. Je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie des salutations, que vous m'avez transmises de la part de votre Président, Son Excellence Monsieur Mohamed Hosni Moubarak. A mon tour, je voudrais vous demander de l'assurer de mes vœux les meilleurs et les plus cordiaux.

2. Je remercie Votre Excellence d'avoir parlé de la disponibilité du Saint-Siège au service de la paix dans le monde toutes les fois et en tous les lieux où c'est possible. Le désir qu'a votre pays d'arriver à une paix juste et durable au Moyen-Orient est un vœu que je partage de tout mon cœur. Moi aussi, j'espère que l'on pourra établir dans cette région une paix réelle et totale, grâce à la collaboration de tous ceux qui y vivent. Mais, comme vous l'avez très bien souligné une telle paix doit s'enraciner dans un esprit de justice qui reconnaisse les droits de tous les peuples de cette partie du monde.

3. Comme vous l'avez dit, j'ai envoyé au début de cette année une lettre aux évêques au clergé, aux religieux et aux fidèles de toute l'Église de Jérusalem. Dans ce message, j'ai rappelé que la Ville Sainte, patrie de cœur de tous ceux qui croient dans le Dieu unique et symbole du rassemblement, de l'union et de la paix de toute la famille humaine, demeure une cause de tension continue. Je suis persuadé que l'identité religieuse de Jérusalem, et en particulier sa tradition commune de monothéisme, peut offrir une voie pour favoriser la réunion de tous ceux qui pensent que cette Ville Sainte leur appartient.

C'est fondamental pour une paix juste au Moyen-Orient, comme le sont aussi la protection du Liban et une juste solution pour les palestiniens. On peut vraiment venir à bout des blessures de

la division et de l'animosité, si tous ceux qui croient dans le Dieu unique et qui travaillent pour la défense des valeurs humaines essentielles, reconnaissent ce qu'ils ont en commun et admettent que la coexistence pacifique est la perspective la plus prometteuse pour l'avenir de tous ceux qui sont concernés.

4. Je suis également heureux de voir que Votre Excellence confirme que votre pays poursuit ses efforts pour son plan quinquennal, ce plan qui prête une attention particulière au bien spirituel et matériel de vos concitoyens. Je suis sûr que ces efforts profitent à la collaboration de toutes les communautés qui forment le peuple égyptien. L'histoire de l'Égypte, en fait, se caractérise par la présence de différentes communautés religieuses qui se considèrent chacune, dans leur propre identité par rapport à leur foi, comme faisant partie intégrante de cette nation et qui désirent apporter leur contribution propre au progrès et à une vie paisible de ce pays.

Or pour cette vie féconde et paisible, la liberté religieuse à laquelle vous avez fait allusion, comme étant un droit de chacun et une garantie du respect de la conscience et de la dignité de la personne est un élément fondamental.

Excellence, je suis sûr que votre permanence ici sera féconde. Vous pouvez être certain de pouvoir compter sur une prompte collaboration de la part du Saint-Siège pour l'accomplissement de votre mission. Que Dieu répande sur vous et sur le peuple égyptien ses faveurs en abondance et ses bénédictions les meilleures.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.46 p.8.*

Copyright 1984 © Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana